

Les métiers de l'aide à la personne vous intéressent ?



***Préparez un Bac Pro
Accompagnement Soins
Services à la Personne
Option « en structure »
en 3 ans***

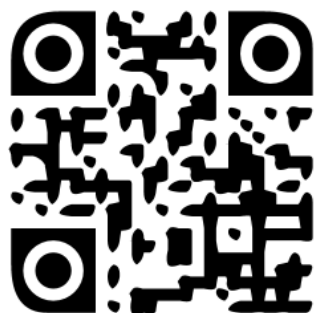
Exercez des activités :

de soins, d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, d'animation, de maintien de la vie sociale, de promotion de la santé auprès d'enfants, de personnes âgées ou de personnes handicapées

au sein de structures sanitaires, sociales, médico-sociales : maisons de retraite, foyers-résidences, crèches, structures de la petite enfance, maisons d'accueil spécialisées, foyers d'accueil médicalisés, services hospitaliers

en tant que : accompagnant de personnes fragilisées, intervenant en structure de la petite enfance, agent de service, assistant en soins et en santé dans les structures pour adultes ou responsable hébergement





Compétences professionnelles à développer tout au long de la formation :

- Maîtrise des techniques de préparation de collations, de distribution des repas, d'aide à la prise de repas
- Maîtrise des techniques liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation ; surveillance et alerte de l'état de santé de la personne
- Maîtrise des techniques d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale
- Maîtrise des techniques d'animation et d'éducation à la santé
- Atouts personnels : aptitude à la relation et à la communication, rigueur et organisation, prise d'initiatives et sens de la responsabilité, écoute, observation, discrétion, travail en équipe

Déroulement de la formation :

- 3 années de formation, à l'issue d'une 3ème générale ou 3ème prépa-métiers
- Enseignements hebdomadaires : 15 heures d'enseignement professionnel (pratique et savoirs associés)
12 heures d'enseignement général - 3 heures d'accompagnement personnalisé et d'aide à l'orientation
- Périodes de formation en milieu professionnel :
22 semaines sur les 3 ans dont 10 semaines auprès de l'adulte non autonome
- Certification intermédiaire en classe de première :
BEP Accompagnement Soins Services à la Personne
- Le bac pro est validé par un Contrôle en Cours de Formation et des épreuves ponctuelles

Que faire après le Bac Pro ASSP ?

- Poursuite d'études :
BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
BTS Economie Sociale et Familiale
Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant, Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture, Diplôme d'Etat d'Infirmier, Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants, Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
- Insertion dans la vie active

Lieu de formation :

Lycée des Métiers des Services et du Commerce
Marie Marvingt

8 rue Jean Moulin 54510 TOMBLAINE

☎ 03.83.29.90.90 📠 03.83.29.91.09

Adresse mail : ce.0540061@ac-nancy-metz.fr

Site <https://lyc-marvingt.monbureaunumerique.fr/>